

Descriptif de formation

Soirées d'avril à mai – 18h00 à 21h00

Cours en ligne avec certification

Généraliste en assurances sociales (avec examen)

Thème

Pour saisir les enjeux du système social suisse, nous vous proposons une formation en ligne qui associe théorie, pratique et travail individuel. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le sujet de manière efficace et conviviale. À l'issue de la formation, vous aurez à passer un examen basé sur un cas pratique. Sa réussite permet l'obtention d'un certificat de Généraliste en assurances sociales.

Contenu

- 1. La partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
- 2. L'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)
- 3. L'assurance-invalidité (LAI)
- 4. La prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
- 5. L'assurance perte de gains en cas de service ou maternité (APG)
- 6. L'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
- 7. L'assurance-accidents (LAA)
- 8. Les allocations familiales (ALFA)
- 9. Les prestations complémentaires (PC)

Pour plus d'informations : www.formationassurances.ch

Animation

François Wagner, expert fédéral diplômé en assurances sociales

Public cible

Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines, la location de services ou en lien avec les assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle

Participant.e.s

Limité à 12 personnes

Dates précises

Lundis et mardis 3-4 avril, 17-18 avril, 24-25 avril, 1er-2 mai ; 8-9 mai 2023

formation-ARC.Suisse

Inscription

→ Jusqu'au 1er mars 2023 à l'Institut de formation ARC,
Tél. 031 370 21 11 ou sur le site internet www.formation-arc.ch

Frais

Pour les **membres** des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- **Syna** : 4 journées de formation/année ;
2 journées de formation pour les retraité.e.s et apprenti.e.s
- **transfair** / transfair Poste : 2 formations/année
- **SwissPersona**: max. CHF 1'000.- /année
- **SCIV**: max. CHF 450.-/année